Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Motion « Rendons Gitana aux Bellevistes »

Séance du Conseil municipal du mardi 10 novembre 2020

Considérant :

- l'affluence du public à la plage de Gitana ;
- que les Bellevistes ont de la peine à trouver de la place en particulier le week-end ;
- les doléances de la population Belleviste quant à la fréquentation de la plage ;
- que la commune dispose d'autres points d'accès au lac notamment à Port Saladin et au Vengeron ;
- que d'autres communes confrontées à des situations analogues ont des plages payantes ou exclusivement réservées aux habitants (Hermance, Collonge-Bellerive, Pregny-Chambésy) ;
- qu'il n'est pas possible de réserver l'accès uniquement aux habitants puisqu'une partie de la parcelle appartient au canton,

le Conseil municipal

D E M A N D E

Par 18 oui, c'est l'unanimité

AU CONSEIL ADMINISTRATIF

- De favoriser l'accès au site Gitana, pour les Bellevistes, à l'aide de moyens appropriés ;
- De rendre possible l'accès payant à la plage Gitana lors de forte affluence ;
- De prendre en considération ces demandes dans le cadre du projet de construction Gitana.

Projet de motion déposé en séance du Conseil municipal du 23 juin 2020, renvoyé en commission Sports, culture et loisirs du 8 septembre 2020 et en séance de commission Aménagement du 15 septembre 2020, puis porté en séance du Conseil municipal du 10 novembre 2020 par :

Jean-Marc Carrillo

Aurélien Matti
Secrétaire du Conseil municipal

COMMUNE DE BELLEVUE ★ RÉP. ET CANTON DE GENÈVE ★

Version 11.11.2020

Affiché pour information le mercredi 18 novembre 2020